



Compiègne, mercredi 5 janvier 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00096**Modifiant l'avis n° FR/2021/00583**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation (barre de fer)**RIVIERE OISE CANALISEE - AMONT DE L'ECLUSE 125 M
DE SARRON -****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 05/01/2022 à 14:00**

- o Oise canalisée (écluse double n°3 de Sarron - Passe de 125m)
pk 71,750 - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que la barre de fer, en saillie dans le chenal, n'est pas totalement retirée. Dans l'attente de son enlèvement total, vous êtes priés de bien vouloir naviguer avec prudence à l'approche et dans la traversée de la zone concernée.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER